Affaires : le dogme de l'infaillibilité patronale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 680

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AFFAIRES

Le dogme de l'infaillibilité patronale

Depuis les aurores du capitalisme, la bourgeoisie n'a cessé de revendiquer l'exclusivité du pouvoir économique. A elle seule, à ceux qui sont issus d'elle ou la servent au sein des technostructures, tout le pouvoir, dans le double sens de puissance et de capacité. La gauche peut à la rigueur s'offrir le luxe de penser ou de rêver, mais surtout qu'elle ne s'avise pas de diriger ni de gérer! Car la bourgeoisie patronale est seule en mesure d'allier le sens de la responsabilité au goût de la liberté.

L'histoire économique et sociale fourmille d'exemples démontrant exactement le contraire: qu'une multinationale, sérieuse, férue de déontologie professionnelle et tout, se laisse aller à signer un contrat la libérant du poids du savoir, en dit long sur le sens de la responsabilité, tel qu'il est pratiqué. L'affaire Seveso-Dioxine n'est qu'une parmi d'autres. L'horlogerie offre une belle brochette de dirigeants reconnus incapables. Et encore les erreurs de gestion n'apparaissent que le jour où il n'y a plus assez de réserves latentes ou même ouvertes pour les y noyer discrètement.

Ceux qui signalent à l'avance les «disfonctionnements» du système sont taxés de pessimisme et de mauvais «esprit-anti-entreprises». Sincèrement, ils souhaiteraient que l'avenir leur donne tort, que les signes avant-coureurs de la catastrophe suffisent à provoquer une rectification du cours des choses, que le scénario «valse de directeurs sur fond de licenciements collectifs» ne se produise pas.

En réalité, le scénario se produit bel et bien souvent, trop souvent. Juste trois cas, à des stades différents de déroulement. Pour aujourd'hui, restons-en au secteur privé, pour ne pas parler encore des CFF!

MÉCHANTS CANADIENS

Mauvais gestionnaires et patrons inatteignables, les managers de la Canron canadienne n'ont pas su tenir la Matisa debout, opérant récemment les 82 licenciements que l'on sait. Maison suisse à 100%, avec un solide appui de la Société de Banque Suisse, la SIG de Neuhausen fait rentrer Matisa au bercail helvétique, quitté en 1969, et réclame tout aussitôt un nouveau tribut de plus de cent licenciements.

Mêmes exigences des deux côtés de l'Atlantique, même politique de désinformation des travailleurs, dont les représentants sont à chaque fois placés devant les faits accomplis, acculés à négocier le dos au mur un plan dit «social». A propos, combien la SIG va-t-elle payer le rachat de Matisa, son deuxième point de chute dans l'Ouest lausannois après la SAPAL? On parle d'une petite centaine de millions. Il paraît que ce serait encore trop pour les stocks et les cerveaux disponibles. Dur.

LES SOUPLESSES DE L'ALUMINIUM

Tout le monde, Willi Ritschard en tête, s'alarme à propos de la dette fédérale (21 milliards de francs) et de son coûteux service annuel (un milliard). Mise en regard des recettes de la Confédération (19 milliards), cette dette apparaît légère à côté des «engagements à long terme» d'Alusuisse: cette entreprise, dont l'ex-PDG Emmanuel Meyer a trouvé pendant des années de quoi soutenir un «sage» oriental installé dans sa lumière divine, s'offre 4,5 milliards de dettes et 50 millions d'intérêts passifs, le tout pour un chiffre d'affaires de 6,6 milliards, et un déficit réel de 480 millions l'an dernier, ramené à 179 millions par une «activation de réserves» — en l'occurrence par une prise en compte des gisements australiens exploitables ces prochaines années... Encore un plan tiré sur l'autre hémisphère, et un chèque sur l'avenir.

Dans l'immédiat, à Chippis, Steg et Sierre, on ne compensera pas les 150 prochains départs «naturels» de collaborateurs. Le sort des 250 à 300 survivants sera réglé ultérieurement, comme celui des laminoirs valaisans.

DERRIÈRE M

Coop continue tête baissée sa course-poursuite derrière la Migros. Jolis succès du groupe bâlois au niveau du chiffre d'affaires consolidé (7,6 milliards en 1982, soit +8,5% par rapport à l'année précédente) et des ventes au détail (6,4 milliards, +5,8%). Mais pas des succès très prometteurs: certes, les investissements passent de 320 à 440 millions, mais le cash-flow recule de 3,5% à 3,2% du chiffre d'affaires; quant aux ventes au détail des coopératives régionales, elles augmentent en fait moins que leurs surfaces de vente (+2,2%) et les prix à la consommation — même si Coop calcule son propre indice (+2,6% en 1982), qui serait demeuré beaucoup moins élevé que celui de l'Ofiamt (+5,7%). Toutes les coopératives régionales (au nombre d'une quarantaine encore, contre 500 il y a tout juste vingt ans) sont rentables, sauf l'une des plus grandes, celle de Zurich: «gérée» de père en fils pendant plusieurs décennies, cette société, reprise en main il y a un an par la conseillère nationale Lilian Uchtenhagen, n'a fait que 2,5 millions de déficit en 1982, grâce à la réalisation d'actifs immobiliers pour plus de dix millions. Les lois du marché sont dures pour tout le monde.